



Syndicat National des Praticiens Hospitaliers Anesthésistes Réanimateurs

Membre adhérent et fondateur de l'Intersyndicat National des Praticiens Hospitaliers, **INPH**

Membre adhérent de la Fédération Européenne des Médecins Salariés, **FEMS**

Membre adhérent et fondateur de la Fédération de la Permanence des Soins Hospitalière **FPSH**

Docteur Michel Dru
Président

Docteur Nicole Smolski
Vice-Présidente

Communiqué de presse du 26 décembre 2008

La seule voie : poursuivre la résistance

Les médecins hospitaliers répondent à l'appel du SNPHAR à **entrer en résistance**, face à l'interruption des négociations depuis le 9 octobre dernier.

Malgré la période de vacances de fin d'année, les doubles des lettres adressées par les médecins aux directeurs d'établissement de santé nous arrivent très nombreux.

Les dossiers de la pénibilité de l'exercice des médecins soumis à la permanence des soins (gardes et astreintes) et de la retraite IRCANTEC sont suspendus depuis plusieurs mois. La grève des soins urgents et non urgents des 16 et 17 octobre 2008 ont mobilisé plus de 60 % des médecins de l'hôpital public, sans retentissement médiatique, ni ministériel.

Les médecins ont bien compris que la gestion des hôpitaux sur des critères uniquement comptables n'entraînera pas un progrès dans la prise en charge des malades. Ce n'est pas en faisant des coupes claires dans le personnel médical et paramédical que la qualité des soins va s'améliorer. La dégradation progressive du service public hospitalier a fait descendre la France de la 1^{ère} à la 10^e place, en matière de qualité des soins.

Les médecins sont soumis au code de déontologie médicale et ont prononcé le serment d'Hippocrate. Ils ne peuvent, en conséquence, cautionner le démantèlement des fondements de l'hôpital public. C'est de leur responsabilité de s'engager dans ce débat.

Le SNPHAR demande aux médecins hospitaliers de **poursuivre leur action de résistance et d'informer les usagers des tenants et des aboutissants de cette démarche. Le SNPHAR remercie les soignants et leurs syndicats pour leur soutien ainsi que les parlementaires pour leur appui.** Ces témoignages montrent que le SNPHAR est sur la bonne route pour la défense d'une médecine hospitalière de qualité.

SAMU 94 -Hôpital Henri Mondor
51 Av. de Lattre de Tassigny
94010 Créteil Cedex
tél. 01 45 17 95 00
✉ michel.dru@snphar.fr

Service d'anesthésie-réanimation
Hôpital de la Croix Rousse
69004 Lyon Cedex
tél. 04 72 07 10 17
✉ nicole.smolski@snphar.fr